



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale de l'enseignement scolaire**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **L'INSCRIPTION EN LIGNE AU LYCÉE**

## **CAMPAGNE 2021**

# Sommaire

## 1. L'inscription en ligne, qu'est-ce que c'est ?

- a. Une démarche en ligne du programme  
« Action Publique 2022 »
- b. Les nouveautés 2021
- c. De bons principes reconduits
- d. Des avantages pour tous

## 2. Les deux types de campagne : post-affectation et par montée de niveau

- a. Quelle campagne dans quel cas ?
- b. Campagne post-affectation
- c. Campagne par montée de niveau

## 3. Comment réussir sa campagne ?

- a. L'engagement de tous
- b. Le suivi des campagnes
- c. S'appuyer sur les outils disponibles

# 1. L'inscription en ligne, qu'est-ce que c'est ?

## Une démarche en ligne du programme « Action Publique 2022 »



- L'inscription en ligne participe du programme interministériel « **Action Publique 2022** » qui vise à proposer aux usagers **100 % de services publics dématérialisés d'ici 2022**.
- Expérimenté pour la première fois en **2013** pour l'entrée en 2<sup>de</sup> générale en technologique, le service s'est ensuite étendu à **toutes les formations post-3<sup>e</sup>** et s'est aussi **progressivement amélioré**.
- **En 2020, 8 733 établissements publics et privés** (d'origine ou d'accueil) ont été concernés par l'inscription en ligne pour l'entrée au lycée, pour un total de **261 454 élèves inscrits en ligne**.
- Le service respecte les principes de l'administration électronique, en particulier celui du « **Dites-le nous une fois** » (l'administration ne redemande pas les informations dont elle a déjà connaissance).
- Il obtient un niveau global de satisfaction des usagers de **8,1/10** sur **l'Observatoire de la qualité des démarches en ligne**.



Usagers  
satisfaits (/10)

8,1

## Les nouveautés 2021

- **En 2021**, l'inscription en ligne s'ouvre à **tous les niveaux des lycées**. Les formations post-baccalauréat ne sont pas concernées.
- Les chefs d'établissement **peuvent proposer le service sur les niveaux de leur choix** (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et/ou 3<sup>e</sup> année).
- Le service en ligne est également en capacité de couvrir **deux cas d'usage** :
  - ✓ l'inscription **fait suite à une affectation** (par Affelnet lycée)
  - ✓ l'inscription **correspond à une simple « montée de niveau »** (hors procédure d'affectation)
- Les **dates de campagne** peuvent être **personnalisées par chaque lycée**.

## De bons principes reconduits

### ▪ Pour les lycées : ergonomie et souplesse :

✓ la **personnalisation du service** par le lycée s'effectue :

- dans le module **Vie de l'établissement de Siècle**
- **par MEF** ou **groupe de MEF**

✓ le lycée est **libre, à tout moment, d'importer les dossiers des élèves télésinscrits** dans sa base élèves (Siècle-BEE)

### ▪ Pour les familles, quel que soit le niveau, le service :

- ✓ est accessible sur le **portail Scolarité services** de l'académie
- ✓ s'appuie sur un **parcours unique et simple** en seulement quatre étapes.

## Des avantages pour tous

### ▪ L'établissement :

- ✓ **dématérialise** une grande partie de son processus d'inscription et **économise du papier** (les fiches de renseignements n'ont pas à être imprimées)
- ✓ suit **l'avancement des inscriptions** en temps réel
- ✓ commence **plus tôt** la finalisation de sa rentrée
- ✓ accueille les parents dans un **climat plus paisible**
- ✓ dispose de **données plus fiables** car non ressaisies ou interprétées
- ✓ offre aux personnels administratifs un **environnement de travail modernisé**
- ✓ peut **intégrer les élèves télé-inscrits** dans sa base élèves à tout moment de la campagne.

## Des avantages pour tous

### ▪ Le représentant légal :

- ✓ **accède au service en continu (24h/24)** depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur
- ✓ accède dès l'accueil du service aux **différentes informations pratiques** données par l'établissement
- ✓ vérifie et met à jour (si besoin) ses **informations administratives** et **celles de son enfant**
- ✓ peut récupérer, par **téléchargement**, les documents mis à sa disposition par le lycée
- ✓ accède au **récapitulatif de son inscription** en fin de parcours (document téléchargeable)
- ✓ reçoit par courriel une **confirmation de l'inscription** avec le rappel des documents à fournir

## **2. Les deux types de campagne : post-affectation et par montée de niveau**

## Quelle campagne dans quel cas ?

### ▪ L'inscription des élèves fait-elle suite à une affectation via Affelnet lycée ?

- ✓ Si **OUI** : campagne **post-affectation** (ex : 3<sup>e</sup> → formations post-3<sup>e</sup>)
- ✓ Si **NON** : campagne **par montée de niveau** (ex : 1<sup>re</sup> → terminale toutes voies)

### ▪ Remarques :

- ✓ Dans un même lycée, **chaque campagne ouverte peut obéir à son calendrier propre**, au choix du chef d'établissement.
- ✓ Pour les campagnes post-affectation, **seul le 1<sup>er</sup> tour d'Affelnet lycée** est pris en compte.
- ✓ Les élèves **redoublants ou réorientés** peuvent également s'inscrire en ligne.

## Quelle campagne dans quel cas ?

- 4 campagnes d'inscription en ligne sont **paramétrables indépendamment par les lycées** :

	Type de campagne possible	Exemples de formations
1 <sup>re</sup> année	Campagne <b>post-affectation</b>	2 <sup>de</sup> toutes voies et 1 <sup>re</sup> année de CAP
2 <sup>e</sup> année	Campagne <b>post-affectation</b>	1 <sup>re</sup> voies professionnelle et/ou technologique
	Campagne <b>par montée de niveau</b>	1 <sup>re</sup> générale (*)
3 <sup>e</sup> année	Campagne <b>par montée de niveau</b>	Terminales toutes voies

Selon l'organisation académique



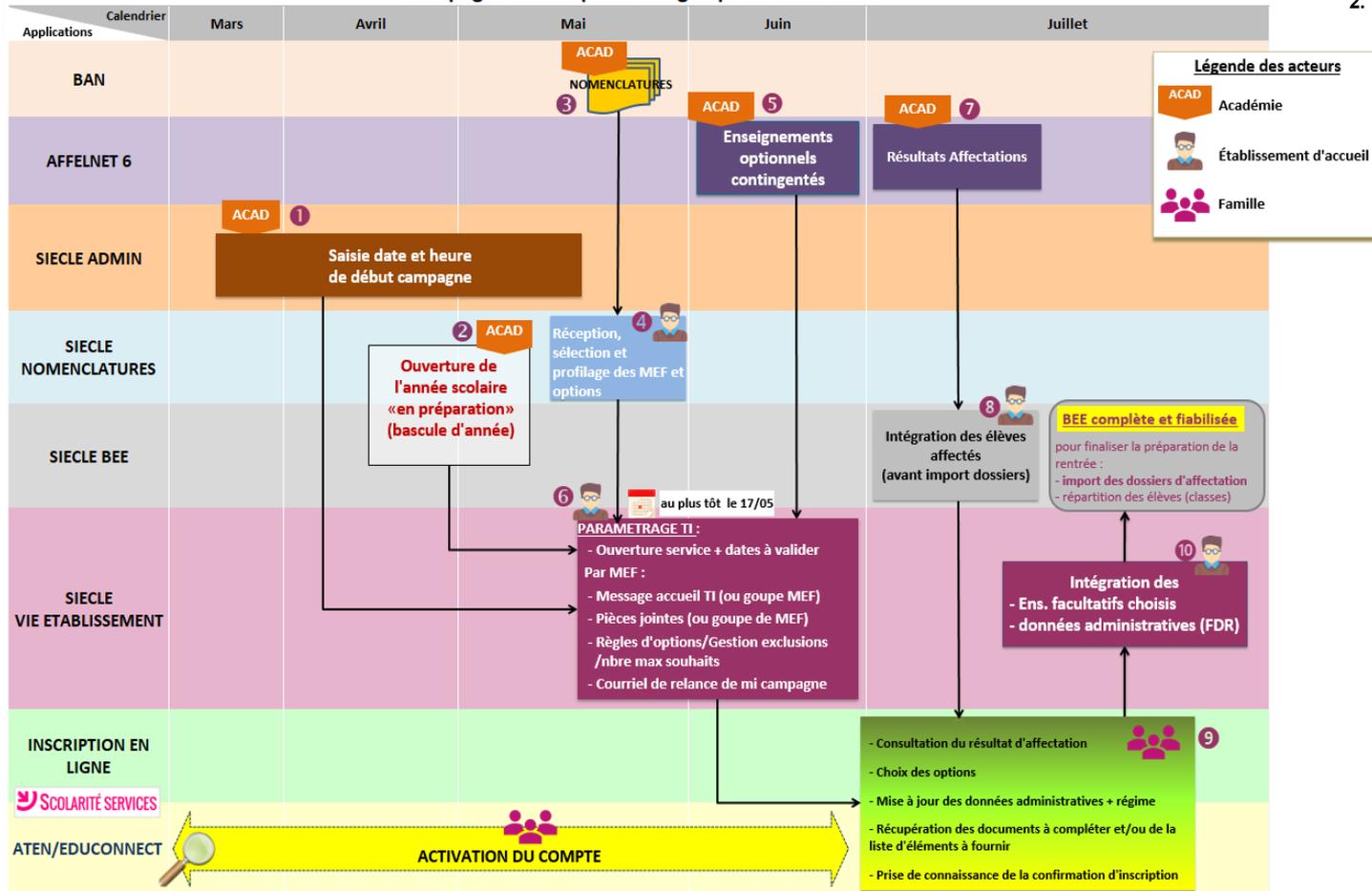
(\*) En 2021, le service **n'est pas en mesure de couvrir le cas d'élèves entrant en 1<sup>re</sup> générale via Affelnet lycée**. Dans les académies ayant choisi ce mode de fonctionnement, **l'inscription en ligne ne pourra donc pas être proposée pour les élèves entrant en 1<sup>re</sup> générale**.

## Campagne **post-affectation**

- Comme c'était le cas auparavant pour l'entrée au lycée, l'académie continuera cette année à fixer une **date** et une heure **de début de campagne** ; **mais dorénavant, la date est une date « au plus tôt »** : chaque lycée pourra **soit la conserver, soit la différer**.
- La **date de fermeture** du service d'inscription pourra être **fixée librement par chaque lycée**.
- Le service en ligne est **ouvert par défaut** dans Siècle Vie de l'établissement mais **il ne sera visible aux parents dans Scolarité services qu'après validation des dates par l'établissement**.

## Campagne d'inscription en ligne post-affectation

## 2. Les deux types de campagne : post-affectation et par montée de niveau



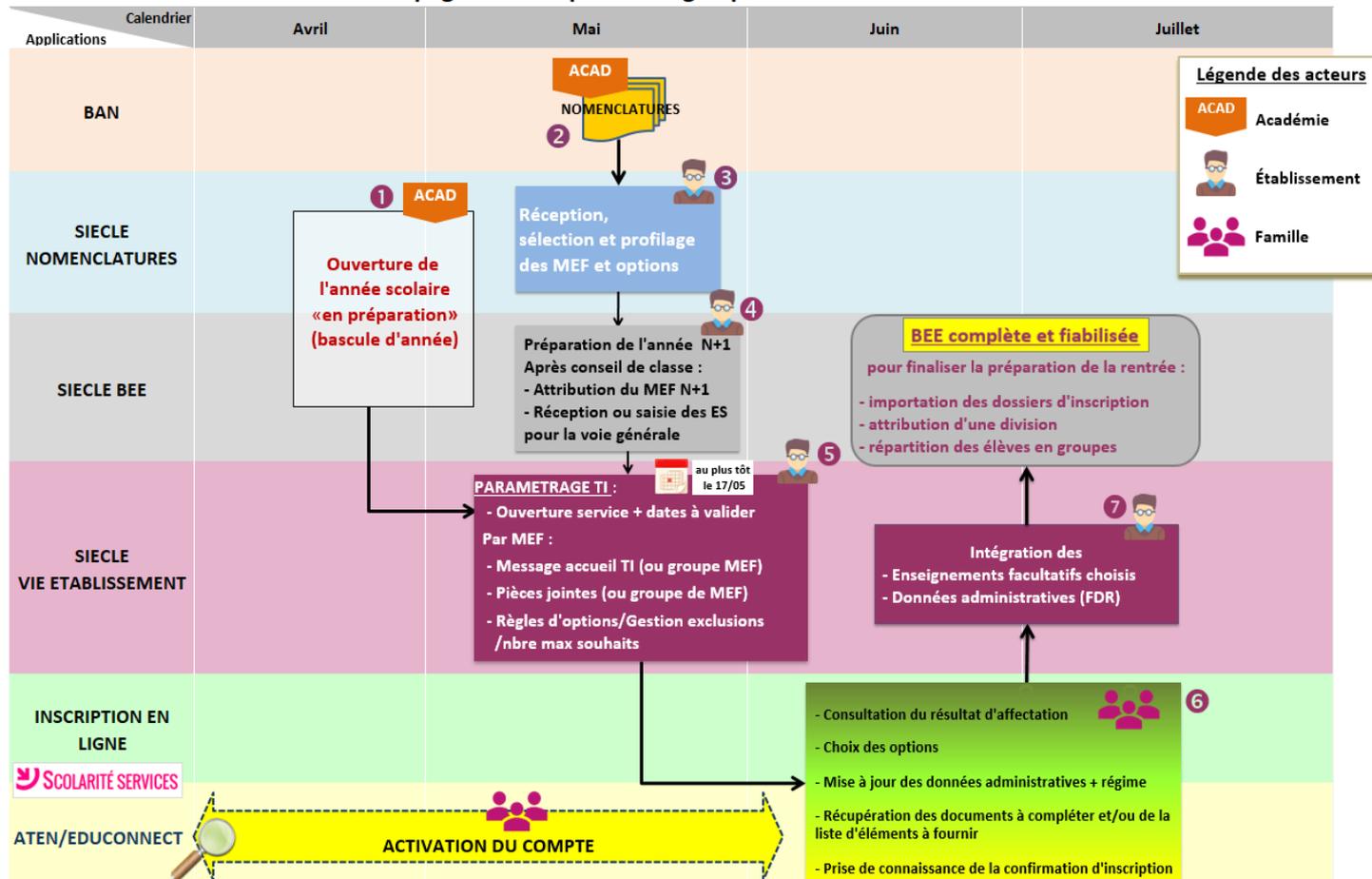
b. Campagne post-affectation

## Campagne **par montée de niveau**

- Les **dates de début et de fin de campagne** sont laissées au **libre choix du chef d'établissement**.
- Le service en ligne est **ouvert par défaut** dans Vie de l'établissement mais **il ne sera visible aux parents dans Scolarité services qu'après validation des dates par l'établissement**.

## Campagne d'inscription en ligne par montée de niveau

### 2. Les deux types de campagne : post-affectation et par montée de niveau



### c. Campagne par montée de niveau

# 3. Comment réussir sa campagne ?

## L'engagement de tous

- **La réussite de l'inscription en ligne nécessite l'implication et la communication de tous les acteurs concernés**
  - ✓ **au niveau académique** : le référent « démarches en ligne », le CSAIO, le SSA, le DSI, le DAN, le chargé de communication...
  - ✓ **dans les établissements** : les personnels de direction, administratifs, d'éducation...
- **La mise en place d'un accompagnement dans les établissements**

Le ministère est attentif à **ce qu'aucune famille ne soit écartée d'une procédure administrative du fait de la dématérialisation de celle-ci**. Un accompagnement des parents pourra être mis en place durant toute la campagne. La procédure papier reste possible pour les parents qui le souhaitent.

## Le suivi des campagnes

- **Pour chaque lycée**, le suivi des campagnes d'inscription s'effectue simplement dans **le tableau de bord Siècle BEE**.
  
- **Pour tous les niveaux et tous les types de campagne**, l'académie peut suivre les opérations dans l'application **Siècle Admin** sur les points suivants :
  - ✓ **l'état d'avancement de l'installation** du téléservice au niveau académique
  - ✓ les **dates de campagnes** renseignées par les établissements
  - ✓ le **suivi par niveau des inscriptions effectuées en ligne** par les familles.

## L'appui sur les outils disponibles

### ▪ En plus de cette présentation, le ministère met à disposition :

#### ✓ A l'attention des chefs d'établissement et de leurs équipes :

- une « foire aux questions » (FAQ)
- des fiches « bonnes pratiques » reprenant les principales opérations à réaliser dans Siècle
- un guide de l'utilisateur

#### ✓ Pour l'information des familles :

- un flyer dédié à l'inscription en 1<sup>e</sup> année de lycée
- une page web du site du ministère avec une animation vidéo présentant le parcours d'un parent qui inscrit son enfant dans un établissement.

## Contacts :